

RAPPORT D'ACTIVITE 2019

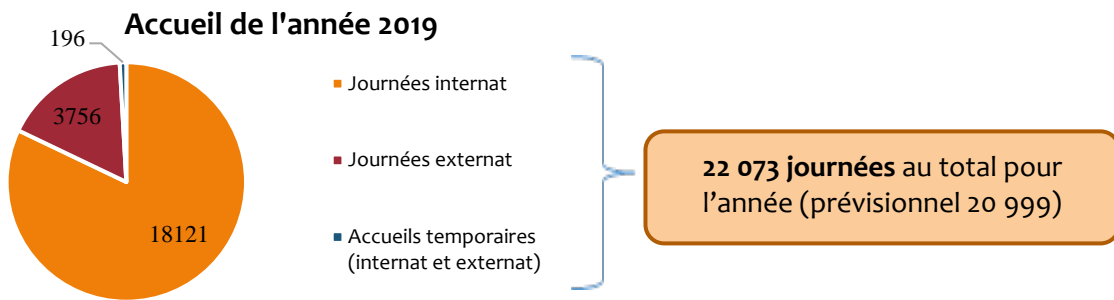
FOYER DE VIE LA PLANESIE



Identification de la structure

Nom de la structure	« LA PLANESIE »
Adresse de la structure	175, Chemin de Villegagne 81100 CASTRES
Coordonnées téléphoniques	05 63 72 68 00
Adresse électronique	fot@apajh81.org
Nom du directeur	Monsieur Uvaldo POLVOREDA
Type de structure	Foyer de Vie
Capacité et modalités d'accueil	68 places réparties comme suit : 51 places en mixité pour l'accueil en internat (dont 3 en accueil temporaire) d'adultes en situation de handicap mental et/ou psychique « stabilisé ». 17 places en mixité pour l'accueil en semi-internat d'adultes en situation de handicap mental et/ou psychique « stabilisés».
Numéro FINESS	810 100 255
Date de création	Mai 1987
Nature et date du dernier arrêté d'autorisation	Code catégorie d'établissement : 382 Code discipline d'équipement : 936
Organisme gestionnaire	APAJH du Tarn

1- Les besoins des personnes accompagnées



MOUVEMENT DES USAGERS

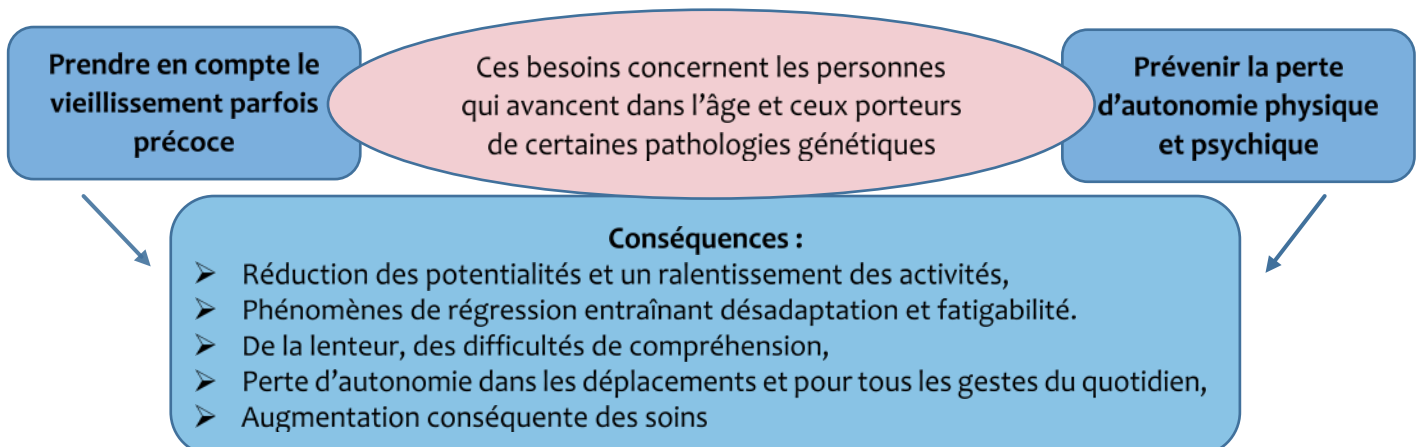
- ⇒ **Les admissions** en 2019 : Accueil de 5 usagers : 4 hommes et 1 femme dont 3 internes.
- ⇒ 3 usagers viennent d'un IME, 1 du domicile familial et 1 d'un foyer de vie
- ⇒ **Les sorties** de la structure en 2019 : 2 usagers ont quitté la structure : 2 femmes en internat ont fait le choix d'un autre lieu de vie dans un autre département (foyer de vie et PHV)

PROFIL DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

Au 31/12/2019 : 34 hommes et 36 femmes sont accompagnés.

- ⇒ La moyenne d'âge est de 43,88 on constate que les femmes sont majoritairement plus âgées que les hommes.
- ⇒ Nous accueillons :
 - 18 personnes qui ont 30 ans et moins
 - 26 personnes qui ont 50 ans et plus
 - le doyen à 64 ans
- ⇒ L'ancienneté moyenne est de 15,42 ans.
- ⇒ Mesures de protection : 57 usagers bénéficient d'une mesure de protection et 13 sont sans mesure de protection dont 7 usagers accueillies en externat.

EVOLUTION DES BESOINS



Pour répondre à ces besoins, des accompagnements de proximité sont proposés. L'établissement a fait le choix de recruter de nouvelles compétences, des professionnels ayant une double orientation professionnelle à la fois des compétences de soignant (aide-soignant) et d'animateur/éducateur (AMP/ME) ce qui facilite grandement la cohésion du travail d'équipe et optimise la réponse au besoin.

Contraints de composer avec les limites des possibles de l'accompagnement nous sommes amenés à chercher de nouveaux lieux d'accueil.

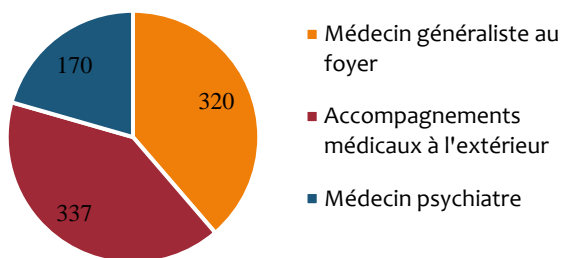
Des décisions de réorientation des personnes peuvent être alors prises et des demandes de dossier MDPH avec des doubles orientations sont réalisées vers des Foyer d'Accueil Médicalisé/ Maison d'Accueil Spécialisée. **Lorsque les dossiers aboutissent nous nous heurtons à un manque de place.** Cela concerne **6 usagers sur le service de la Soleillade qui accueille 12 personnes.**

Perspectives possibles :

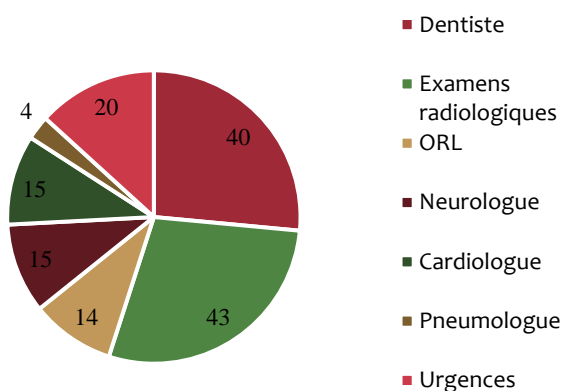
Le CPOM à venir est une opportunité à ne pas manquer. Il faudrait qu'il s'oriente, en lien avec l'ARS, vers une médicalisation partielle de l'établissement dans un objectif de clarification de l'offre de service et de réponses adaptées aux besoins des personnes.

L'IMPORTANCE DES SOINS MEDICAUX

Consultations médicales



Rendez-vous médicaux extérieurs



Les consultations par le médecin généraliste au foyer passent par de la « bobologie », mais aussi des rhumes, des bronchites, des mycoses... L'essentiel de ces consultations fait partie du suivi régulier des résidents au regard de leur pathologie principale (Trisomie 21, déficience mentale, autisme, psychose...) et des pathologies associées (épilepsie, hypertension, diabète, pathologie cardiaque, trouble neurologie...). Ce suivi médical préventif est primordial du fait du vieillissement des résidents, afin d'éviter ou de ralentir les complications médicales que cela pourrait engendrer. Le médecin psychiatre assure un suivi permettant de réguler les troubles du comportement et nécessite bien souvent l'ajustement des thérapeutiques (des protocoles sont mis en place en cas d'agitation). Le médecin psychiatre fait le lien avec les familles et les représentants légaux. Les 2 médecins du foyer peuvent être joints à tout moment de la semaine par l'infirmier lors de situations particulières.

Nous avons accompagné **300 journées d'hospitalisation** dont **92 jours en service de psychiatrie.**

Durant cette année 2019, l'infirmier a :

- Mis à jour les dossiers de 70 résidents,

- Réalisé la fiche des départs aux urgences pour toutes les personnes accompagnées,
- Développé le logiciel Océalia aussi bien dans la partie médicale qu'éducative,
- Renforcé le lien médical auprès des équipes éducatives,
- Réactualisé le suivi gynécologique, dentaire, ophtalmo,
- Mis en place des protocoles de soins pour 6 résidents ayant des pathologies ou des comportements à risque, ainsi que la réactualisation des protocoles de surveillance (tension artérielle / glycémie / poids...),
- Réorganisé les lieux de stockage des traitements avec des casiers individualisés et une uniformité de distribution des médicaments,
- Mis en place un fichier unique pour l'organisation avec les équipes éducatives des départs weekend famille ou des départs vacances.

2- La participation des personnes

PROJET PERSONNALISE

Nous avons réalisé en 2019 :

- ✓ 45 préparations projets – personnalisés en équipe pluridisciplinaire,
- ✓ 51 Co-constructions avec les usagers et/ou leurs familles, et /ou les représentants légaux,
- ✓ Nous avons signé 5 nouveaux contrats de séjour.

Les avenants aux contrats de séjours reflètent des besoins spécifiques et les axes d'accompagnement mis en place pour les personnes accueillies durant l'année 2019 :

- L'envie de rencontrer des personnes,
- La nécessité de périodes de rupture avec la vie au foyer,
- Le développement des apprentissages,
- La volonté de participer à des projets inclusifs (le thé dansant, le projet avec le café Plum...),
- Les accompagnements individuels pour des sorties à multiples visées : vie dans la cité, inscriptions diverses, achats personnels, rendez-vous divers, ... ,
- Les sorties sportives, maintien de la condition physique, ... ,
- Les expressions diverses : théâtre, musique, danse, peinture, culturelles,
- Les besoins d'accompagnements médicaux renforcés chez les spécialistes,
- Une meilleure prise en compte des soins du corps (cocooning, massages, soins du visage...),
- Rendez-vous avec la psychologue clinicienne.

LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Le CVS en 2019 s'est réuni 3 fois. Les représentants des usagers accompagnés d'un professionnel préparent systématiquement en amont la réunion.

Sont abordés tous les sujets qui préoccupent l'institution et les besoins de l'établissement. La parole est donnée aux usagers, aux familles et aux salariés. Un compte rendu est adressé à chaque famille/représentant légaux et distribué dans les services pour qu'il soit diffusé par les professionnels auprès des usagers.

Les grandes lignes abordées en CVS :

- Evolution des ateliers et activités,

- Retour de l'enquête réalisé auprès des usagers dans le cadre du projet d'établissement,
- Accueil d'un nouveau représentant des familles,
- Evolution du projet de la ferme,
- Projet d'externalisation des transports,
- La mise en place du wifi au foyer,
- L'évolution des besoins d'accompagnement médicaux.

ENQUETE DE SATISFACTION AUPRES DES USAGERS

Une enquête de satisfaction a été diligentée auprès de 40 usagers sous la forme d'entretien individuel semi-directif. Réalisée fin 2018, l'analyse des résultats a été présentée au CVS de janvier 2019.

La majorité des usagers interviewés aiment leur vie au FDV, la prestation occupationnelle répond majoritairement à leurs attentes (les activités, le lien avec les professionnels...)

Sur 28 usagers interrogés 15 évoquent l'envie d'ailleurs (un autre foyer, un grand studio, avec mon amoureux, à Toulouse, en ESAT, à la maison...).

La prestation repas est majoritairement insatisfaisante (la qualité des aliments, le manque de diversité des plats, le bruit).

PARTICIPATION A DES GROUPES DE TRAVAIL

Participation des personnes accompagnées à une réunion hebdomadaire sur leur service où sont abordées les informations diverses du service (remplacements la venue de stagiaires), les activités de la semaine et les événements puis un tour de table afin que chacun s'exprime sur un sujet de son choix (projets, mécontentements, satisfactions, récits de weekend ...).

3- Les temps forts de l'année

- ⇒ Mise en place des fiches de postes des coordinateurs d'équipe et travail de réflexion sur l'harmonisation des pratiques professionnelles ainsi que la finalisation des formations (105h à l'actif).
- ⇒ Réalisation des terrasses devant chaque unité, finalisation des travaux de réfection des toitures et aménagement des extérieurs (goudronnage, parking, éclairage accessibilité...).
- ⇒ Déménagement de l'atelier ferme sur le foyer de vie « La Savane ».
- ⇒ Des séjours vacances ont été organisés par tous les services.
- ⇒ Développement de la démarche RGPD associative et déploiement sur les établissements.
- ⇒ Mise en place du réseau WIFI pour les usagers et réalisation de la charte informatique validée au CVS de novembre 2019.
- ⇒ Réécriture du projet d'Etablissement avec la mise en place d'un comité de pilotage.
- ⇒ Réunion avec le Conseil Départemental pour la mise en place de l'ASH nette.
- ⇒ Réflexion sur la mise en place de l'externalisation d'une partie des transports.
- ⇒ Démarrage des formations sur la réforme SERAFIN-PH (Réforme pour une adéquation des financements aux parcours des personnes handicapées).

4- Les partenariats, les coopérations

- ⇒ En 2019 nous avons reconduit 10 conventions de partenariat avec des associations de la ville de Castres.
- ⇒ Nous avons obtenu une subvention du Crédit agricole pour l'achat prévisionnel d'un tandem électrique.
- ⇒ Nous avons signé une convention avec l'association du club des aînés de Castres, nous mettons à disposition la salle du Planésium et participons à l'organisation de thé dansant ouvert au public.
- ⇒ L'infirmier du foyer a participé à une table ronde aux assises du Handicap sur le thème : Vie affective.
- ⇒ En juin 2019 nous avons reçu des familles et jeunes accueillis à notre Dame de l'Espérance pour une découverte des foyers de vie.
- ⇒ Visite d'un groupe d'adultes accueillis au foyer le Fauron pour découvrir le mode de vie du SADLIS.

5- La démarche qualité

- ⇒ Chaque unité et service a bénéficié de 5 séances de GAP sur l'année 2019.
- ⇒ La restitution des grandes lignes de l'évaluation interne auprès des professionnels a été réalisée en Assemblée Générale le 30 janvier 2019.
- ⇒ Mise en place d'une Évaluation de la démarche qualité associative sous forme d'une enquête.
Ce questionnaire s'est adressé aux membres des différents comités de pilotage qualité de l'association, aux personnels cadres hiérarchiques, ainsi qu'à certains salariés représentants de pôles de travail. Il s'inscrit dans une optique d'amélioration de la démarche associative, dans un contexte de modification dans l'allocation des ressources (notamment humaines).
- ⇒ Mise en place de la démarche associative 2.0.
- ⇒ 53 fiches d'évènements indésirables :
 - 48 relèvent de problèmes de comportements d'utilisateurs,
 - 3 de problèmes de civilité,
 - 2 de problématiques liés au traitement médicamenteux.

6- Le développement des compétences, La formation professionnelle

- ⇒ En 2019 ce sont **476 journées de formation** qui ont été suivies par une grande majorité des professionnels. Ces actions sont rendues possibles par la contribution de l'employeur à la formation continue, mais également par des fonds dédiés dans le budget de l'établissement.

- ⇒ Un salarié a participé à la formation de **réfèrent vie affective** et a obtenu une certification.
- ⇒ L'ensemble des professionnels éducatifs, surveillants de nuit, services généraux a bénéficié de **24 séances de GAP**.
- ⇒ Dans le cadre de la mobilité interne au niveau du bassin sud :
 - 4 salariés ont quitté le foyer de vie dans le cadre de départ à la retraite et d'invalidité professionnelle.
 - Nous avons accueilli 2 salariés de l'IME et 2 salariés du SAMSAH et un professionnel du bassin nord.
- ⇒ Nous avons accueilli 21 stagiaires de formations différentes (9 métiers).

7- Les instances du personnel, Le dialogue social

- ⇒ 2019 a vu la mise en place de la nouvelle instance représentative du personnel : le C.S.E avec 11 élus, 6 titulaires et 5 suppléants dont trois d'entre-deux élus membres du CSSCT et 1 référent harcèlements sexuels et agissements sexistes.
- ⇒ 6 réunions officielles ou exceptionnelles se sont tenues durant l'année. Par ailleurs 5 réunions officielles ou exceptionnelles du C.S.E central se sont déroulées en 2019. Le dialogue social est également soutenu dans le cadre des N.A.O avec les représentants syndicaux, 6 réunions en 2019.

8- Les finances

1. L'Activité

L'activité 2019 réalisée pour :

- La partie internat est 18.206 journées (1840 journées prévues)
- La partie externat est 3.873 journées (3.598 journées prévues)
Le déficit de 34 journées pour la partie internat est lié à la non réalisation des journées d'accueil temporaire (complexité de mise en œuvre).

La suractivité de l'accueil est liée à la file active des personnes accueillies.

2. Les Charges :

a. Groupe 1 : Dépenses d'exploitation courante

	CA 2017	CA 2018	Budget Exécutoir e 2019	CA 2016	Écart BP Alloué/CA
Groupe 1 afférent à l'exploitation courante	516.557,09	492.212,86	501.000,00	497.878,76	- 3.120,24

On note ainsi un écart de -3.120,24 € entre le CA et le budget Exécutoire 2019 soit -0.62%.

Globalement, l'ensemble des postes sont en économies, un poste est très déficitaire (dépassement de 18k€). Il s'agit des Achats non stockés.

Ce dépassement est lié à lignes comptables l'énergie et l'alimentation. :

- Le déficit chronique lié à l'énergie nous amène pour l'année 2020 à réaliser un audit énergétique afin de solutionner ce problème.
- Pour l'alimentation le dépassement (lié à plus de repas confectionnés sur les unités) trouve une compensation avec les prestations d'alimentation à l'extérieur dont le budget n'a pas été totalement consommé.

Il est à noter des Autres Prestations à l'extérieur pour 150€ (toiletage et vétérinaire du chien du SADLIS)

b. Les charges de personnel

La CCNT 66 a été appliquée à l'ensemble des personnels.

La valeur du point appliquée est fixée à 3.80 € pour l'année 2019.

	CA 2017	CA 2018	Budget Exécutoir e 2019	CA 2019	Écart BP Alloué/CA
Groupe 2 afférent au Personnel	2.822.821,26	2.818.452,77	2 630 465.00	2 729 868.41	99 403.41

On observe un écart de 99 403.41 € entre le CA 2019 et le Budget Exécutoire 2019. Cet écart s'explique principalement par une augmentation des rémunérations du personnel 118 k€. Cet écart correspond au remplacement du personnel et aux personnes ayant quitté l'établissement.

Les taux de charges pris en compte au niveau de l'alloué couvrent les charges réelles (-16 k€). Les charges allouées s'élèvent à 853 k€ alors que les charges réelles sont de 246k€ soit (-165k€). Les économies réalisées au niveau des Honoraires (-9

k€) compensent les dépassements du compte autres charges de personnels (Formations hors plan BFA).

On constate au niveau des produits une augmentation des remboursements des Indemnités Journalières (+25k€ par rapport au budget alloué et de Prévoyance de +4k€).

c. Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure

	CA 2017	CA 2018	Budget Exécutoire 2019	CA 2019	Écart BP Alloué/CA
Groupe 3 afférent à la structure	663.166,81	669.954,78	660 749,00	601 422,23	-59 326,77

On note une économie de 59 k€ entre le CA et le Budget Exécutoire 2019 soit - 8.98%. Cet écart est essentiellement lié aux Autres charges de gestion courantes pour 39.500 et aux économies réalisées sur les autres postes.

Le dépassement du compte du compte Crédit-Bail de 2.878€ (non prévu au BP) provient du changement de mode de « Location » des biens informatique et des copieurs. Ils ne sont plus pris en « Locations financières » mais en Crédit-Bail avec option d'achat.

Le poste Locations mobilières est de ce fait en économies de -13.325,74.

L'ensemble des autres postes est globalement en économie.

On constate également un dépassement sur la taxe foncière pour 1.172€.

Les Dotations aux Amortissements exceptionnels des Immobilisations pour 20.892,82€ correspondant aux mises au rebut d'immobilisations sont compensées par des Reprises de Provisions pour Renouvellement d'Immobilisations en produits.

3. LES INVESTISSEMENTS ET LA DOTATION AUX AMORTISSEMENTS :

La section d'investissement en emplois et en ressources a été élaborée avec les mouvements relatifs aux investissements ainsi qu'à leurs financements dans la logique du Bilan Financier.

a. La Section d'Investissements – Emplois

L'établissement a réalisé en emplois 371.863,49 € se décomposant comme suit :

- ☐ Reprise de subvention et fonds associatifs : 25.798,85€
- ☐ Reprise de provision : 28.892,82€ (Grosses réparations – cf. Section Inv. Emplois)
- ☐ Remboursement d'emprunt : 126.854,97€
- ☐ Acquisition d'immobilisations : 126.925,86€
- ☐ Sorties d'immobilisations – Reprise Amortissements : 63.380,99€ (Principalement Mises au rebut)

Les investissements sont amortis en linéaire, et au prorata-temporis. La durée des immobilisations a été fixée conformément aux exigences du plan comptable M22, suivant les durées d'utilité de chaque immobilisation (composant).

b. La Section d'Investissements – Ressources

L'établissement a réalisé en ressources 471.812,55€ se décomposant comme suit :

- ☐ Apport en fonds associatifs : 8.781,05€
- ☐ Emprunts et dettes financières : 1.603,26€
- ☐ Sorties d'immobilisations : 63.428,24€
- ☐ Dotations aux Amortissements : 167.524,51€

Les dotations aux amortissements ont été réalisées conformément au budget alloué. Ces ressources pérennes de la section d'investissement sont en diminution de 4.3% par rapport à l'alloué. Une dotation exceptionnelle pour la mise au rebut a été constituée pour 20.892,82€.

Le solde de la section d'investissement est excédentaire de 68.291,35 €.

4. LES PRODUITS :

a. Les Produits de la tarification

	CA 2017	CA 2018	Budget Exécutoire 2019	CA 2019	Écart BP Alloué/CA
Montant des Produits de la tarification (73)	3.668.992,26	3.568.292,70€	3.670.196,00	3.676.830,39	+6.634,39

L'écart de +6.634,39€ entre le CA et le Budget exécutoire de 2019 s'explique par une suractivité de l'externat malgré une sous activité au niveau de l'internat.

b. Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation

	CA 2017	CA 2018	Budget Exécutoire 2019	CA 2019	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	187.522,63	161.293,67€	97.000,00	168.656,26	+71.656,26

Ce groupe est excédentaire de 72 k€. Ceci est principalement lié :

- Aux autres produits +13.699,75€ comprenant les facturations aux usagers (Transport, Participation aux repas des externes, Produits annexes, facturation mises à disposition de personnels...)
- Aux Autres produits de Gestion (75) + 33.722,54
 - o Dont formation : 27.782,58
 - o Dont IJ Prévoyance : 3.825,20
- Aux Arrêts maladie et de ce fait pour ce groupe aux Indemnités Journalière de Sécurité Sociales (Compte 641900 : +24.674,79).

c. Groupe 3 : Produits financier et Produits non encaissables

	CA 2017	CA 2018	Budget Exécutoire 2019	CA 2019	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	96.101,46	119.816,62	25.018,00	49.743,14	64.798,62

Ce groupe est excédentaire de 50k€, 2 éléments l'expliquent

- La Reprise de Provisions pour Grosses Réparations d'un montant de 27.892,82€ pour faire face aux mises au rebut des immobilisations (Amortissements exceptionnels en compensation de 7.000€ de reprise de provisions pour dépréciations).
- Les transferts de charge pour 3.831,33€ (correspondant à des remboursements de sinistres par l'assurance)

5. LA SYNTHÈSE DU RESULTAT

a. Le résultat comptable

Le compte de résultat, dégage un excédent comptable de 66.059,39€.

RESULTAT
66.059,39€

b. Le passage du résultat comptable au résultat administratif

Le résultat comptable doit être retraité.

	Proposé par l'établissement
Résultat comptable 2019	66.059,39€
+ Reprise du déficit 2016	
+ Reprise sur la Réserve de compensation des charges d'amortissement	
+ Réintégration de la variation de provision pour congés à payer	- 7.406,05 €
+ Réintégration de la provision pour départ à la retraite non prévue au BP 2018	
+ Réintégration de la provision pour CET non prévue au BP 2018	
Résultat administratif corrigé	58.653,34 €

c. Proposition d'affectation du résultat

Résultat administratif à affecter	58.653,34 €
--	--------------------

Il est proposé d'affecter ce résultat en totalité:

- au compte 10686 : Réserve de compensation pour : **58.653,34 €**

Afin de reconstituer notre réserve suite au déficit de 2018.

9- Les annexes

- ⇒ Plan de formation
- ⇒ Comptes administratifs
- ⇒ Plan d'amélioration continue
- ⇒ Les nouvelles conventions de partenariat signées en 2019

→ **ECOUTE - ECHANGE**

→ **REPONSE ACCOMPAGNEE
POUR TOUS**

→ **ZERO SANS SOLUTION**



→ **COOPERATION**

→ **DEVELOPPEMENT
PARTENARIATS**

→ **FORMATION
PROFESSIONNELLE**

→ **ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISE**

→ **INCLUSION SOCIALE**

→ **HABITAT INCLUSIF**

